



- Tétranyque de l'épinette : populations élevées à surveiller.

## TÉTRANYQUE DE L'ÉPINETTE : POPULATIONS ÉLEVÉES À SURVEILLER

### État de la situation

Les clubs agroenvironnementaux nous informent que les populations du tétranyque de l'épinette sont plus élevées que la normale dans la majorité des plantations dépestées. Quelques dommages ont été observés lorsque les populations étaient très élevées. Soyez vigilants! Il est important de dépister les plantations afin de valider si le seuil d'intervention est atteint. **Des traitements préventifs sans dépistage ne feront que briser l'équilibre entre les ravageurs et leurs prédateurs, et favoriseront le développement du tétranyque de l'épinette.** De plus, les traitements sont dispendieux. Il n'est pas économique ni avantageux de faire des applications en prévention.

### Description

Le tétranyque de l'épinette est un minuscule acarien se retrouvant sur certains conifères, dont le sapin. Généralement, dans les plantations d'arbres de Noël, sa présence est constante sur les arbres, mais ne cause pas de dommages visibles. Il arrive parfois que l'équilibre entre cet acarien et ses prédateurs se brise et que les populations deviennent trop élevées et portent préjudice aux arbres.

Les tétranyques sont rougeâtres et sont majoritairement situés sur les jeunes rameaux. Les larves et les adultes se nourrissent en détruisant les cellules des aiguilles, ce qui cause l'apparition de zones décolorées (taches jaune beige). En grand nombre, ces taches peuvent provoquer des dommages esthétiques. Il faut demeurer vigilant, car les périodes chaudes et sèches accélèrent le développement des populations. Les tétranyques sont plus fréquemment observés sur les sapins Fraser, car ces derniers sont cultivés sur des sites plus favorables à leur développement. Toutefois, il est aussi possible d'observer des tétranyques sur les sapins baumiers et les autres espèces d'arbres de Noël. Notez que les bords de champ longeant les chemins de terre sont des sites plus favorables au développement des tétranyques (milieu asséché par la poussière du chemin).

Pour en apprendre plus sur le cycle biologique de cet acarien, consulter le bulletin suivant : « [Tétranyque de l'épinette](#) ».

## Dépistage

Observer 2 branches par arbre, en partant du centre de l'arbre jusqu'à la pousse de l'année. Un minimum de 30 arbres par hectare (12 arbres/acre) doit être observé afin d'avoir un bon état de la situation. Si plus de 15 tétranyques sont présents par pousse, sur plus de 10 % des arbres observés, un traitement pourrait être nécessaire afin de réduire les risques de dommages. Notez que le seuil de 10 % vise les arbres prêts à être récoltés. Pour les arbres à 2 ou 3 ans de la récolte, un seuil de 20 % peut être toléré, et 40 % pour les arbres dont la récolte est prévue dans plus de 3 ans.

Un second dépistage est à réaliser quelques jours après le traitement afin de vérifier son efficacité. Il est essentiel de poursuivre le dépistage jusqu'à la fin d'août, car les populations augmentent très rapidement lors de températures élevées.

## Moyens de lutte

Les œufs de tétranyques sont souvent présents à l'extrémité des pousses. En taillant les arbres infestés en premier, cela permettra de réduire les populations. Si l'infestation nécessite une application d'acaricide, le seul traitement homologué pour lutter contre le tétranyque de l'épinette est FLORAMITE SC. Il est important de mettre beaucoup d'eau lors de l'application afin de bien couvrir les arbres et d'avoir une bonne efficacité. Veuillez bien lire l'étiquette du produit avant de faire l'application. Consultez votre conseiller agricole au besoin.



Photo 1 : Jeunes formes mobiles sur les aiguilles



Photo 2 : Décoloration de la base des aiguilles par les tétranyques de l'épinette

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR INTERNET

Banque d'images d'insectes et de maladies concernant les arbres de Noël :  
<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/images.htm>

***La protection de l'environnement :  
je fais ma part, je traite seulement lorsque c'est nécessaire.***

Texte rédigé par :

Julie Marcoux, dta, MAPAQ de l'Estrie, Sherbrooke  
Émilie Turcotte-Côté, Club agroenvironnemental de l'Estrie, Sherbrooke

avec la collaboration :

Laurence Hamel, Fertior, Saint-Bernard  
Christian Lacroix, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES ARBRES DE NOËL

DOMINIQUE CHOQUETTE, agronome  
Direction régionale de l'Estrie, MAPAQ  
Téléphone : 819 820-3035, poste 4329  
Courriel : [dominique.choquette@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:dominique.choquette@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – Arbres de Noël – 11 juillet 2014*